



100% de réussite
(R019/2021/2022)

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE

TITRE OPERATEUR DE VIDEOPROTECTION ET TELESERVEILLANCE

CCP 1 : VIDEOPROTECTION

Formation qualifiante décision 792/19 – Autorisation délivré
le 15/07/2019

<p>Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La réussite au CCP 1 permet l'obtention de la carte professionnelle d'opérateur en vidéoprotection
<p>Pré requis</p>	<p>Trois profils sont possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1) Niveau classe de terminale ou première ou équivalent. ➤ 2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau V dans les métiers de la sécurité (titre surveillance humaine RNCP, titre Conseiller Relation Client à Distance) avec 3 ans d'expérience dans le métier de la sécurité ou de la relation client à distance. ➤ 3) Les candidatures de professionnels de la surveillance, non diplômés, pourront être étudiées et validées si le candidat possède le potentiel et les prérequis. ➤ Suite à la parution du décret n°2022-198 du 17 février 2022, les ressortissants étrangers sans distinction (UE et Espace économique européen compris) doivent justifier pour obtenir ou renouveler leur carte professionnelle, d'un niveau de français B1 selon le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. L'arrêté du 31 mars 2022 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française (...) a fixé les documents recevables, pour justifier de ce niveau (soit): <p><i>-Le diplôme national du Brevet</i> <i>-Un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalent au B1 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe</i> <i>-Un diplôme délivré par une autorité française ou à l'étranger, sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation (par ex : CAP, BEP, Titre RNCP ou CQP/TFP de niveau 3 minimum...)</i> <i>-Une attestation de réussite au test de connaissance du français (TCF) de France Education International, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues</i> <i>-Une attestation de réussite au test d'évaluation du français (TEF) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 prévoit également qu'il est possible de justifier du niveau B1 de connaissance de la langue française par : <p><i>-Une attestation de comparabilité délivrée par l'organisme ENIC-NABIC au vu d'un diplôme délivré à l'issue d'études suivies en français, par les autorités de l'un des pays dont la liste est fixée par l'arrêté NOR INTV20006315a du 12 mars 2020 (Etats francophones, Algérie, Maroc, Tunisie). Ces dispositions sont applicables à partir du 1er mai 2022.</i></p>
<p>Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivant planning
<p>Durée totale indicative</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 147 heures (avec examen et période de stage inclus) soit 21 jours

Horaires	➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Participants	➤ 8 stagiaires maximum
Accessibilité	➤ Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours
Public	➤ Personne souhaitant travailler dans mes métiers de la sécurité privée en qualité d'agent de sécurité en au sein d'un PC sécurité
Niveau de la qualification	➤ Titre professionnel de niveau IV (bac technique) d'opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance
Recyclage	➤ Tous les 5 ans (MAC Vidéoprotection)
Débouchée professionnelle	➤ Agent de sécurité en Centre de supervision Vidéoprotection
Evaluation	➤ Epreuve certificative comprenant : QCM d'examen Projet professionnel
Délai d'inscription	➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

Noms et Qualité des intervenants

Christophe CHAUSSARD
Responsable Pédagogique – Formateur

Benoit MARCHAND
Formateur référent

Résultats visés à l'issue de la formation

CCP 1 du TITRE OVT

Evaluation

Examen au centre habilité

Méthode pédagogique et organisation

Centre de formation équipé

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
Cas pratiques et mises en situation
Document de référence à chaque participant
Vidéoprojecteur - Tableaux pédagogiques - Paperboard
Supports PowerPoint, Word, vidéos, ordinateurs

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser : - l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ; - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la détention et usage des armes ; - le port des uniformes et insignes ; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices. - les sanctions afférentes au non respect de ces dispositions.	5 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en danger ; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - l'usurpation de fonctions ; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - l'appropriation frauduleuse ; - le fonctionnement des juridictions pénales.	3 heures
		Application de l' article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l' article 73 du code de procédure pénale .	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : - au respect de la vie privée ; - au respect du droit de propriété ; - aux juridictions civiles ; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	2 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter : - le secret professionnel ; - les principes déontologiques. Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.	4 heures
Module stratégique	Gestion des premiers secours	Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	Connaître : - le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ; - la conduite à tenir lors de premiers secours. Savoir alerter et secourir.	14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Savoir analyser les comportements conflictuels	Connaître : - les origines des conflits ; - les différents types de conflits ; - la stimulation et les motivations des conflits ;	3 heures

			<ul style="list-style-type: none"> - les étapes d'un conflit ; - la prévention du conflit. 	
		Savoir résoudre un conflit	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - traiter une agression verbale ; - gérer les émotions ; - adopter des techniques verbales ; - intervenir par étapes ; - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés. 	2 heures
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents. 	2 heures
Réaliser une remontée d'informations		Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - faire un compte rendu oral ; - faire un compte rendu écrit ; - faire un rapport. 	4 heures	

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Module juridique	Environnement juridique de la vidéoprotection	Connaître les dispositions utiles encadrant l'activité de vidéoprotection	Maîtriser : - les dispositions des livres II et VI du code de la sécurité intérieure relatives à la vidéoprotection ; - les dispositions du code civil et du code pénal relatives au respect de la vie privée ; - les grands principes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; - les dispositions du code du travail relatives à l'information préalable du salarié concernant la collecte d'informations le concernant personnellement.	12 heures dont 3 heures de mise en pratique
		Connaître la réglementation européenne et les autres règles encadrant la profession	Connaître : - la réglementation européenne pour la protection des données (RGPD) ; - les organismes régulateurs et de certification ; - les règles de certification dans le domaine de la vidéoprotection ; - les dispositions fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance ; - les recommandations de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).	
Module opérationnel et stratégique	Prévention des risques terroristes	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects Reconnaître les comportements suspects (le « profiling ») ; Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) ; Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.) ; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - les engins explosifs improvisés (EEI),	4 heures

			schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif).	
		Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.	
		Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation aux services de secours.	
	Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes	Repérer et analyser les comportements à risque	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les situations anormales ; - analyser l'environnement économique de l'activité et le contexte sécuritaire ; - anticiper les conséquences liées aux menaces. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consignes et les informations spécifiques propres au métier d'opérateur de vidéoprotection en fonction du site à surveiller et appliquer les consignes locales au regard du contexte environnemental. 	16 heures
		Alerter	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alerter ou faire alerter les forces de l'ordre, les services de secours et sa hiérarchie ; - effectuer un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace ; - faciliter l'intervention des forces de l'ordre ou des secours 	
	Vidéoprotection	Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les méthodes de conception d'un système de vidéosurveillance ; - les principales familles de réglage des caméras analogiques et des caméras numériques ; - les différentes interactions entre les équipements de vidéoprotection ; - les logiciels d'exploitation de vidéosurveillance grâce à l'image ; - les interconnexions avec le contrôle d'accès ; - l'anti-intrusion ; 	16 heures

			<ul style="list-style-type: none"> - les dispositifs d'alerte ou de reconnaissance ; - les logiciels audio complets à la vidéo ; - le logiciel de gestion vidéo (VMS) ; - la supervision ; - l'Hypervision ; - l'intégration d'une intelligence algorithmique comme outil d'aide ; - le fonctionnement et l'organisation d'un poste central de sécurité ; <p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion des pièces de rechanges pour une meilleure maîtrise des coûts. 	
		Exploiter les informations véhiculées par les images	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer la traçabilité des images ; - gérer la destruction des images ; - rechercher des informations à partir d'images enregistrées. 	4 heures
		Développer les capacités de vidéoprotection	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formaliser les procédures ; - rechercher l'optimisation des procédures ; - rédiger des fiches de suivi du système de vidéoprotection. 	4 heures
		Maîtriser les systèmes d'exploitation	<p>Connaître l'ensemble des outils.</p> <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller à la sécurisation des systèmes et des outils ; - notifier et alerter sur les éventuelles menaces d'intrusion dans le système ; - vérifier l'état de fonctionnement du système ; - rédiger les documents de synthèse (main courante, signalement, rapport...). 	4 heures
			<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler les images ou les plans de référence ; - vérifier les masques et les champs de vision ; - proposer des cycles automatiques et des prépositions des caméras ; - effectuer les premiers gestes de maintenance. 	4 heures

II. - La formation mentionnée au I est suivie d'un stage de mise en situation pratique au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain d'une durée minimale de trente-cinq heures